Fiche de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Orotol® ultra Désinfection des systèmes d'aspiration
Date d'exécution : 13.11.2012 **Version :** 1.0.0
Date d´édition : 23.11.2012

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Orotol® ultra Désinfection des systèmes d'aspiration

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes
L' Orotol® ultra est un concentré exempt d'aldéhydes très efficace pour désinfecter, désodoriser, nettoyer et entretenir les systèmes d'aspiration, des crachoirs ainsi que tous les récupérateurs d'amalgame.

Catégories de produits

PC0 - Autre

désinfectant

Usages déconseillés
Néant, à l´utilisation appropriée.

Remarque
Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/utilisateur en aval/vendeur)
orochemie GmbH + Co. KG

Rue : Max-Planck-Straße 27

Code postal/Lieu : 70806 Kornwestheim

Téléphone : +49 7154 1308-0

Telefax : +49 7154 1308-40

Contact pour informations : DÜRR DENTAL AG, Postfach 1264, D-74302 Bietigheim-Bissingen
N° de tél.: +49 7142 705-0, N° de fax.: +49 7142 61365, info@duerr.de
en France:
DÜRR DENTAL FRANCE S.A.R.L., 26, rue Diderot, F-92022 Nanterre
N° de tél.: +33 1 55 69 11 50, N° de fax.: +33 1 55 69 11 51, info@durr.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence
INT: +49 6132 84463 (24 h/7 d)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Eye Dam. 1 ; H318 - Graves dommages et / ou irritations oculaires : Catégorie 1 ; Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion et irritation de la peau : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Repr. 1A ; H360Df - Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B ; Peut nuire au foetus.Susceptible de nuire à la fertilité.

STOT SE 3 ; H335 - Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) : Catégorie 3 ; Peut irriter les voies respiratoires.

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE
Risque pendant la grossesse d´effets néfastes pour l´enfant. · Risque possible d´altération de la fertilité. · Risque de lésions oculaires graves. · Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Repr. Cat. 2 ; R 61 · Repr. Cat.3 ; R 62 · Xi ; R 41 · Xi ; R 37/38

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Pictogrammes des risques

Danger pour la santé (SGH08) · Corrosion (SGH05) · Point d'exclamation (SGH07)

Mot signal

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9

Consignes en cas de danger

H360.F2D1	Peut nuire au foetus.Susceptible de nuire à la fertilité.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de sécurité

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403/233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole des dangers et désignation des dangers pour substances et préparations dangereuses

T ; Toxique

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9

Phrases R

61	Risque pendant la grossesse d´effets néfastes pour l´enfant.
62	Risque possible d´altération de la fertilité.
41	Risque de lésions oculaires graves.
37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Phrases S

37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l´eau et consulter un spécialiste.

2.3 Autres dangers

Aucune

3. Composition/Informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Orotol® ultra contient peroxoborate de sodium, composants nettoyants alcalins, complexants, agents de surface non-ioniques, agents antimoussants spéciaux et agents auxiliaires.

Composants dangereux

PEROXOBORATE DE SODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH. : - ; Numéro CE : 234-390-0; N° CAS : 10332-33-9

Poids : 25 - 30 %
Classification 67/548/CEE : O ; R8 Repr. Cat.2 ; R61 Repr. Cat.3 ; R62 Xi ; R41 Xn ; R22 Xi ; R37
Classification 1272/2008 [CLP] : Ox. Sol. 3 ; H272 Repr. 1B ;H360.F2D1 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 STOT SE 3 ; H335

2-ACETOXY ACIDE BENZOÏQUE ; Numéro d'enregistrement REACH. : - ; Numéro CE : 200-064-1; N° CAS : 50-78-2
Poids : 15 - 20 %
Classification 67/548/CEE : Xn ; R22
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302

SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; Numéro d'enregistrement REACH. : 01-2119486762-27 ; Numéro CE : 200-573-9; N° CAS : 64-02-8
Poids : 1 - 5 %
Classification 67/548/CEE : Xi ; R41 Xn ; R20/22
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H332

ALKOXYLATES D'ALCOOL GRAS ; Numéro d'enregistrement REACH. : - ; N° CAS : 111905-53-4
Poids : 1 - 5 %
Classification 67/548/CEE : N ; R50 Xi ; R36/38
Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319 Aquatic Acute 1 ; H400

Indications diverses
Teneur en taux de R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales
Enlever sans délai les vêtements souillés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation
Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau
Rincer abondamment avec de l'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion
En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement : Eau. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié
Poudre d'extinction. Eau en aérosol. Brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés
Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit a un effet oxydant.

Produits de combustion dangereux

Oxygène.

5.3 Conseils aux pompiers

Dans le cas d´un incendie refroidir avec l´eau les récipients.

Equipement spécial de protection en cas d´incendie

Pour la lutte contre l´incendie, porter un appareil de protection respiratoire à alimentation autonome en air.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utilser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Équipes d'intervention

Protection individuelle

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour nettoyage

Balayer et collecter dans des récipients en plastique propres et secs, ne pas fermer de manière étanche à l'air. Eviter la formation de poussière.

Autres informations

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d´emploi sur l´emballage en fût métallique. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Mesures de protection

Mesures de protection incendie

Le produit est incombustible. A un effet oxydant. Tenir éloigné de substances combustibles. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas stocker à des températures supérieures à 30 °C. Protéger de l'ensoleillement. Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Informations sur l'entreposage commun

Ne pas stocker avec des substances combustibles et des acides. Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

Aucune donnée sur la préparation elle-même n´est disponible.

DNEL/DMEL

Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Consommateur) (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	1,5 mg/m^3
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Consommateur) (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	1,5 mg/m^3
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Consommateur) (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	25 mg/kg
Facteurs de sécurité :	24 kg/h
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Industriel) (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	2,5 mg/m^3
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Industriel) (PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Valeur seuil :	0,36 mg/kg
Facteurs de sécurité :	24 h
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Industriel) (PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9)
Voie d'exposition :	Dermique
Valeur seuil :	36 mg/kg
Facteurs de sécurité :	24 h
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Industriel) (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	2,5 mg/m^3
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Industriel) (PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9)
Voie d'exposition :	Inhalation
Valeur seuil :	0,5 mg/m^3

PNEC

Type de valeur limite :	PNEC (Industriel) (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil :	2,2 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Industriel) (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil :	0,22 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Industriel) (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)
Voie d'exposition :	Terre
Valeur seuil :	0,72 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Industriel) (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)

Voie d'exposition : Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil : 43 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux / visage

Lunettes avec protections sur les côtés DIN EN 166

Protection de la peau

Protection des mains

Contact de courte durée (niveau 2: < 30 min) : gants de protection à usage unique de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,1 mm.
Contact de longue durée (niveau 6: < 480 min) : gants de protection de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,7 mm. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Protection corporelle

Vêtement de protection leger.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver les vêtements de travail à part. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Assurer une aération suffisante.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : Poudre

Couleur : blanc

Odeur

caractéristique

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :	(1013 hPa)		non applicable		
Température d´ébullition/plage d´ébullition :	(1013 hPa)		non applicable		
Point éclair :			non applicable		DIN 51755
Température d'ignition :			non applicable		
Seuil minimal d'explosion :			non applicable		
Seuil maximal d'explosion :			non applicable		
Densité :	(20 °C)		aucune/aucun		
Densité en vrac :	(20 °C)	ca.	800	kg/m^3	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		100	Pds %	
pH :	(20 °C / 10 g/l)		9 - 10		

9.2 Autres informations

Le produit a un effet oxydant.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Matériau, riche en oxygène, comburant.

10.2 Stabilité chimique
La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
Décomposition thermique au-dessus de 70 °C env. (décomposition exothermique) avec dégagement d'oxygène.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Réaction possible au contact des acides.

10.4 Conditions à éviter
Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles
Acides, métaux lourds, catalyseurs de décomposition.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Oxygène.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2500 mg/kg

Methode : OECD 401. - OECD 402.

Expériences tirées de la pratique / sur l'homme

Irritant pour les yeux et la peau. Alors qu'un contact de la poudre avec les yeux est lié au risque de lésions oculaires, Orotol® ultra, pour la concentration d'utilisation à 1 % usuelle, n'a pas d'effet irritant en cas de contact avec les yeux.

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg

Effet irritant et caustique
Oeil du lapin: très irritant. Methode : OECD 405.

Sensibilisation
Pas de données disponibles.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

11.4 Informations complémentaires
La classification toxicologique du produit a été réalisée à partir des résultats du procédé de calcul prescrit par la Directive Générale Préparation (1999/45/CE) aussi qu'à des expertises propres.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique
Aucune donnée sur la préparation elle-même n´est disponible.

Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson

Paramètre :	CL50 (2-ACETOXY ACIDE BENZOÏQUE ; N° CAS : 50-78-2)

Espèce :	Leuciscus idus (aunée dorée)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	> 1000 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Paramètre :	CL50 (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)
Espèce :	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	> 1000 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 (PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9)
Espèce :	Brachydanio rerio
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	51 mg/l
Temps d'exposition :	96 h

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre :	NOEC (PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9)
Espèce :	Brachydanio rerio
Paramètres d'évaluation :	Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace :	25 mg/l
Temps d'exposition :	96 h

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre :	EC50 (2-ACETOXY ACIDE BENZOÏQUE ; N° CAS : 50-78-2)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	330 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Paramètre :	EC50 (SEL TETRASODIQUE DU TETRAACETATE D'ETHYLENEDIAMINE ; N° CAS : 64-02-8)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	140 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Paramètre :	EC50 (PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	11 mg/l
Temps d'exposition :	48 h

Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre :	NOEC (2-ACETOXY ACIDE BENZOÏQUE ; N° CAS : 50-78-2)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	1 mg/l
Temps d'exposition :	504 h
Paramètre :	NOEC (PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	8 mg/l
Temps d'exposition :	48 h

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre :	EC50 (PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9)
Espèce :	Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	3,3 mg/l
Paramètre :	IC50 (PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9)
Espèce :	Desmodesmus subspicatus

Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	26,8 mg/l
Temps d'exposition :	96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Le produit est facilement biodégradable conformément aux critères de l'O.C.D.E.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Distribution connue ou prévue sur les compartiments environnementaux

Aucune donnée sur la préparation elle-même n´est disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet / désignations des déchets selon code EAK / AVV

Code des déchets produit

Concentré/quantitiés plus importantes: EAK 18 01 06 (désinfectant).

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Eliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

Selon la directive 94/33/CE, les adolescents ne doivent manier ce produit que dans la mesure où des précautions sont prises pour éviter les effets nocifs des matières dangereuses.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

16. Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1207/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Eye Dam. 1 ; H318 - Graves dommages et / ou irritations oculaires : Catégorie 1 ; Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion et irritation de la peau : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Repr. 1A ; H360Df - Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B ; Peut nuire au foetus.Susceptible de nuire à la fertilité.

STOT SE 3 ; H335 - Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) : Catégorie 3 ; Peut irriter les voies respiratoires.

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques

Danger pour la santé (SGH08) · Corrosion (SGH05) · Point d'exclamation (SGH07)

Mot signal

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

PEROXOBORATE DE SODIUM ; N° CAS : 10332-33-9

Consignes en cas de danger

H360.F2D1	Peut nuire au foetus.Susceptible de nuire à la fertilité.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de sécurité

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

	facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403/233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

16.5 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360.F2D1	Peut nuire au foetus.Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
22	Nocif en cas d'ingestion.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
37	Irritant pour les voies respiratoires.
37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
61	Risque pendant la grossesse d`effets néfastes pour l`enfant.
62	Risque possible d'altération de la fertilité.
8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.
Dr. Klaus-Michael Wolf N° de tél.: +49 7154 1308-27 · N° de fax.: +49 7154 1308-40 · info@orochemie.de
Dipl. Ing. Elisabeth Gehring N° de tél.: +49 7154 1308-37

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.